N°2023/DELCOM0009 (1/2)

DÉPARTEMENT DE L'EURE Arrondissement d'ÉVREUX Canton EVREUX EST

Mairie de JOUY SUR EURE

Nombre de conseillers :

- Afférent au CM	15
- En exercice	15
 présents 	09
- votants	12
- absents	06
- exclus	00

Date de convocation:

06 avril 2023

Date d'affichage:

06 avril 2023

Date de réunion :

13 avril 2023

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de Jouy sur Eure

Sur convocation de Monsieur le Maire, séance du 13 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois, le treize avril à dix-huit heure, se réunit au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la commune de Jouy-sur-Eure sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe ALLAIN

Etaient présents:

Philippe ALLAIN - Pierre BAILHACHE - Pierre BERGER - Joël BUCAILLE - Alexandra DASSAS - Annick DELARUE - Chantal DUCHANGE - Annie JÉZÉQUEL - Olivier JOLY - Serge LAMBOY - Ludovic ROBERT - Hélène MOINET - Stéphane PETROZ - Chantal SAGALA - Caroline VALLOIS.

Absents excusés :

DASSAS Alexandra, DELARUE Annick, JEZEQUEL Annie, BERGER Pierre, VALLOIS Caroline, SAGALA Chantal

Procurations:

DASSAS Alexandra donne pouvoir à ALLAIN Philippe DELARUE Annick donne pouvoir à JOLY Olivier SAGALA Chantal donne pouvoir à MOINET Hélène

Objet : Vote des taux d'imposition 2023 de la commune de Jouy sur Eure

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

Hélène MOINET a été nommée secrétaire de séance,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L2121-29.

Vu l'article 16 de la loi n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020 prévoit la suppression de la taxe d'habitation (TH) sur l'habitation principale à compter de l'année 2023.

Vu l'article 16 de la loi précitée qui précise également que cette suppression progressive de la TH, mise en œuvre depuis 2020 et jusqu'en 2023, s'accompagne du transfert de la part départementale de la taxe foncières sur les propriétés bâties (TFPB) aux communes. Les départements n'ont donc plus de pouvoir de taux sur la taxe foncières sur les propriétés bâties depuis 2021.

Vu l'article 1636 B septies I du code général des impôts (CGI), les taux des taxes foncières et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres votés par une commune ne peuvent excéder 2,5 fois le taux moyen constaté l'année précédente pour la même taxe dans l'ensemble des communes du département, ou 2,5 fois le taux moyen constaté au niveau national s'il est plus élevé.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales est effective depuis 2020 pour 80 % des contribuables. Concernant les 20 % restants (déterminés en fonction d'un niveau de ressources) la suppression de cet impôt s'est effectuée en trois ans jusqu'en 2023 (réduction de 30 % en 2021, 65 % en 2022 et totalité en 2023). Ainsi au 1^{er} janvier 2023, plus aucun contribuable ne paie la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Envoyé en préfecture le 02/05/2023

Reçu en préfecture le 02/05/2023

Publié le

ID: 027-212703581-20230413-2023_DELCOM00_9-DE

N°2023/DELCOM0009 (2/2)

A compter de 2023, la taxe d'habitation est renommée « taxe d'habitation des résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale » (THS) et son taux doit être voté annuellement.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'état de notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023 joint à la présente délibération

Monsieur les règles de lien dispose que le taux de TH ne peut pas augmenter plus ou diminuer moins que le taux de TFB. Par ailleurs, il ne peut pas augmenter plus ou diminuer moins que le taux moyen pondéré de TFB et TFNB.

Considérant le contexte budgétaire difficile, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de ne pas augmenter les taux d'imposition de ces trois taxes (faxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties et taxe d'habitation sur les résidences secondaires) afin de ne pas alourdir les charges reposant sur les contribuables pour 2023.

Après délibération, le Conseil Municipal à Juncimini To	_(la majorité ou à
l'unanimité) :	
Pour :/ Contre :/ Abstention :	
- Décide les taux suivants :	
o Taxe foncière bâtie (TFB) 44,21%	
o Taxe foncière non bâties (TFNB) 56, 55 % %	
o Taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THS)	

- Mandate Monsieur le Maire à signer l'état de notification des produits prévisionnels et des taux d'impositions des taxes directes locales pour 2023 joint à la présente délibération.
- Délègue Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette délibération

Envoyé en préfecture le 02/05/2023

Reçu en préfecture le 02/05/2023

Publié le

ID: 027-212703581-20230413-2023_DELCOM00_9-DE

Fait et délibéré les jours, mois, an susdits.

Signature des membres présents :

Philippe AILAIN Pierre BAILHACHE Pierre BERGER Joël BUCARTE Alexandra DASSAS

Anniek DELARUE Chântal DUCHANGE Annie JÉZÉQUEL Olivier JOLY Serge LAMBOY

Hélèper MOINET Stéphane PETROZ Ludovic ROBERT Chântal SAGALA Caroline VALLOIS

Maire

Philippe ALLAIN



MINISTÈRE
DE L'ACTION
ET DES COMPTES
PUBLICS

COMMUNE: 358 JOUY SUR EURE

ARRONDISSEMENT: 27 EVREUX

TRÉSORERIE OU SGC: SGC D'EVREUX

I - RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2023

royé en préfecture le 14/04/2023 qui en préfecture le 14/04/2023 biblie le : 027-21/2703581-20230413-2023_DELCOM0009-DE

N° 1259 COM (1)

TAUX

FDL 2023

ETAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2023

11 12 13 14 15 15 15 15 15 15 15		Bases d'imposition	Taux de référence	Taux plafonds	Bases d'imposition	Produits référence	Taux votés	Produits attendus	snpu
19 19 19 19 19 19 19 19	1	effectives			prévisionnelles	(col. 4 x col. 2)		(col. 4 x col	(9)
Charlest	Taxes	2022	2023	2023 3	2023	2023	2023	2023	
11722 11722 11723 1172			7		4	n	5		
Controller battle (TFN) Se 072 10 MeV Se	Taxe foncière bâtie (TFB)	452 322	44,21	117,82	489 600	216 452	44,2	2164°	25
Color Colo	Taxe foncière non bâties (TFNB)	36 719	56,55	121,14	39 200	22 168	56,55	121	89
State Control Contro	Taxe d'habitation (TH)	96 072	10,54	48,63	102 893	10 845	10, St.	AO X	5
Total Produit attended des taux ordinar	Cotisation foncière des entreprises (CFE		*	^^	**	<<	-	,	
Bases d'imposition (MTHS) Calcul du coefficiente de taxe d'habitation (MTHS) Calcul du coefficient de variation proportionnelle In rest pas nécessaire de remplir cette rubique en cas de reconduction des taux de reference ou de variation proportionnelle In rest pas nécessaire de remplir cette rubique en cas de reconduction des taux de réference ou de variation proportionnelle In rest pas nécessaire de remplir cette rubique en cas de reconduction des taux de réference ou de variation proportionnelle In rest pas nécessaire de remplir cette rubique en cas de reconduction des taux de réference ou de variation proportionnelle In rest pas nécessaire de remplir cette rubique en cas de reconduction des taux de réference ou de variation proportionnelle In rest pas nécessaire de remplir cette rubique en cas de reconduction des taux de réference ou de variation proportionnelle In rest pas nécessaire de remplir cette rubique en cas entre paire Calcul du coefficient de variation proportionnelle In rest pas nécessaire de remplir cette rubique en cas entre paire Calcul du coefficient de variation proportionnelle In rest pas nécessaire de remplir cette rubique en cas entre paire Calcul du coefficient de variation proportionnelle In rest pas nécessaire de remplir cette rubique en cas entre paire Calcul du coefficient de variation proportionnelle In rest pas nécessaire de la ricul du coefficient Calcul du coefficient de variation preparative de la ricul du coefficient Calcul du coefficient Calc					Total	249 465			
Reçu en préfecture le 02/05/2023 Publié le ID : 027-212703581-20230413-2023_DELCOM00 9	Тахе	Bases d'imposition effectives 2022		aux de majoration 2022	Bases d'imposition prévisionnelles 2023	Produit référence (col.4 x col.2 x col.3) 2023	Taux de majoration voté 2023	Produit atte (col. 4 x col. taux TH voté	ndu 6 x 2023)
Reçu en préfecture le 02/05/2023 Publié le ID : 027-212703581-20230413-2023_DELCOM00_9	Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	*	**	**	**	*			
Calcul du coefficient de variation proportionnelle (col. 2 x col. 9) de manière proportionnelle concers de la taux platent de pariet en colonne 3, une concers de la taux platent de sont pariet en colonne 3, une concers de la taux platent de sont pariet en colonne 3, une concers de la taux platent de sont pariet de la fiscalité de la	Aide au calcul des taux par variation proj	portionnelle : il n'est pas	s nécessaire de remplir ce	ette rubrique en cas	de reconduction des	aux de référence ou de	e variation différencié	Ģ.	
Produit total southaité Produit total southaité Produit total southaité	Taxes	Calcul du co		ortionnelle)	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9)	Si l'un des taux détern de manière proportion		tion sans lien sté décidée en 20	123,
Produit total de référence (total colonne 5) TASCOM TASCOM TARB Allocations SFISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2023 Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe taux voies Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe taux voies Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe taux voies TOTAL L' C A S A PUBLIQUES Indiques in colonne 5, unite variation des finances publiques, pour la Préfecture, pour la Connecteur Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe Directeur Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe lorale accompagne d'une cobie de la delibération de Vine cobie de Vine cobi	Taxe foncière bâties (TFB)	Produit total souhaite	·0			excède le taux plafonc		Dog	
Produit total de réference (total colonne 5) TASCOM TOTAL CONTECTEUR TOTAL CONTECTE	Taxe foncière non bâties (TFNB)			de la constante		indique en colonne 3, variation différenciée o	une		
Produit total de référence (total colonne 5) NDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2023 TASCOM TAFNB Allocations Compensatrices Allocations Compensatrices Allocations Compensatrices A EVREUX SEISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2023 A EVREUX B attendus des finances publiques, pour la Direction des Finances publiques, locale locale accompanie d'une cobjecte la délibération de la discontract à la Préfecture et au servire de fiscalité directe COL 11) -28 714 -31 712 -31	Taxe d'habitation (TH)		-			obligatoirement être vo	otée.		
Allocations DCRTP FNGIR Effet du coefficient compensatrices DCRTP FNGIR Effet du coefficient compensatrices au titre le 10 MARS 2023 A EVREUX Le 10 MARS 2023 A EVREUX Le 10 MARS 2023 A EVREUX Le 10 MARS 2023 Le 10 MARS 2023 DIRECTEUR DEP. DES FINANCES SOPHIE LOPEZ DIRECTEUR DEP. DES FINANCES SA PUBLIQUES	Cotisation foncière des entreprises (CFE		ence (total colonne 5)					ID	Re
Allocations Compensatrices DCRTP FNGIR Effet du coefficient Totrosteur Correcteur 11 Correcteur 12 Correcteur 11 Correcteur 12 C	II – RESSOURCES FISCALES INDÉPI	ENDANTES DES TAUX	VOTÉS EN 2023					: 027-2	çu en ı
A EVREUX Le 10 MARS 2023 tittre Le 10 MARS 2023 tettre Pour la Direction des Finances publiques, Pour la Préfecture, Pour la Commune Comm		TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	(1)	
Le 10 MARS 2023 Pour la Direction des Finances publiques, Pour la Préfecture, Pour la Commune Est Sophifie LOPEZ DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES 1 2 la Préfecture et au service de fiscalité directe locale accompagné d'une cobie de la délibération de Visione	^^	0		2 998	0	0	-31 712	581-20	re le (
attendus des resources indépendantes des taux votés (col. 11) - 28 714 - 2	III - TOTALISATION DES RESSOURC	ES FISCALES PRÉVISI	ONNELLES POUR 2023						
ressources indépendantes de la fiscalité directe locale des taux votés des taux votés des taux votés col. 11) -28 714 -29 714 -20 715		uits attendus des	Total prévisionnel au titre	Le	2023	Le	Le	50	0
165 -28714 220351 PUBLIQUES PUBLIQUES POBLIQUES POBLIQUES	+		de la fiscalité directe locale 2023	SOPHIE LOPE:	n des Finances public		E		23
0_9	16	-28 714	1 1	PUBLIQUES	EP. DES FINANCES		多 _	COMO COMO COMO COMO COMO COMO COMO COMO	300
	tellinea	à compléter et à retollir	er evetémationement à la	Préfectifie et au se	ervice de fiscalité direc	te locale accompagné	d'une copie de la dél		des taux.
								_	

Envoyé en préfecture le 02/05/2023

MINISTÈRE
DE L'ACTION
ET DES COMPTES
PUBLICS

COMMUNE: 358 JOUY SUR EURE

ARRONDISSEMENT: 27 EVREUX

TRÉSORERIE OU SGC : SGC D'EVREUX

oyé en préfecture le 14/04/2023 u en préfecture le 14/04/2023 le le 027-212703581-20230413-2023_DELCOM

N° 1259 COM (2) TAUX

FDL 2023

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2023

Value Magnetic M
--